

[Texte]

• 1015

Our next witnesses are the Chambre de commerce du Québec. Guylaine Saucier is the President. Patrick Robert is President of the *Comité d'étude sur la réforme fiscale* and Vice-President of *affaires publiques* Provigo Inc. Jean Paul Létourneau is Executive Vice-President and Pierre Lemieux is representative counsel.

The rules are five minutes and then we have a go at you.

Mme Guylaine Saucier (présidente de la Chambre de commerce du Québec): Monsieur le président, la Chambre de commerce du Québec se réjouit tout d'abord de l'initiative du gouvernement fédéral de procéder à l'analyse systématique de l'ensemble du régime fiscal canadien.

Selon la Chambre, la première nécessité consiste à réformer le système fiscal de telle sorte qu'il favorise et renforce la compétitivité de l'économie canadienne et ses possibilités d'adaptation à une économie mondiale de plus en plus concurrentielle. Elle considère essentiel et urgent d'harmoniser les politiques gouvernementales aux impératifs de l'internationalisation des marchés et d'un éventuel accord de libre-échange avec les États-Unis.

La Chambre partage généralement les objectifs poursuivis par le gouvernement canadien. Cependant, elle regrette que l'un d'entre eux soit marqué d'ambiguïté et que leur énoncé n'ait pas été accompagné d'une réaffirmation de la volonté gouvernementale de réduire les dépenses de l'État. La Chambre estime que l'objectif visant à favoriser la compétitivité des entreprises, la croissance économique et l'emploi doit être considéré comme prioritaire.

Compte tenu de la nature de ces objectifs, la Chambre soutient que les mesures à envisager devraient se traduire par une diminution de l'ensemble du prélèvement fiscal. La réforme devrait privilégier le recours à la taxation indirecte et réduire l'imposition des revenus associés aux opérations de production.

Elle déplore que les propositions du Livre blanc, leurs modalités et leur échéancier d'application ne s'inscrivent pas dans cette perspective et qu'ils s'écartent des objectifs fixés. C'est pourquoi la Chambre soutient que l'actuel projet de réforme ne peut être interprété comme une véritable refonte du régime fiscal canadien. En réalité, le Livre blanc constitue un recueil de recettes destiné à l'amélioration de la gestion du statu quo. En conséquence, la Chambre souhaite que la démarche conduisant à la deuxième phase soit accélérée de telle sorte que ladite réforme ne comporte qu'une seule et même phase.

• 1020

Finalement, les propositions destinées à réduire l'imposition du revenu des particuliers sont jugées insuffisantes, tandis que celles ayant trait à la diminution

[Traduction]

Les témoins suivants sont de la Chambre de commerce du Québec, y compris M^{me} Guylaine Saucier, qui en est la présidente, Patrick Robert qui est président du Comité d'étude sur la réforme fiscale et vice-président des affaires publiques pour Provigo Inc., Jean-Paul Létourneau, qui en est le vice-président exécutif, et Pierre Lemieux qui est le conseiller juridique de la Chambre.

Selon les règles, vous avez cinq minutes pour faire une déclaration liminaire, et ensuite nous vous poserons des questions.

Mrs. Guylaine Saucier (President of the Quebec Chamber of Commerce): Mr. Chairman, the Quebec Chamber of Commerce is very pleased that the federal government has decided to carry out a systematic analysis of the entire Canadian tax system.

The Chamber is of the view that the top priority of the reform should be to foster and strengthen the competitiveness of the Canadian economy and its adaptability in an increasingly competitive world economy. The Chamber deems it essential and urgent to adjust government policies to the demands of internationalized markets and a possible free trade agreement with the United States.

The Chamber generally accepts the objectives being pursued by the Canadian government. However, it regrets that one of these objectives is ambiguous, and that the government did not reaffirm its commitment to reducing government spending at the same time. The Chamber considers that the priorities must be fostering corporate competitiveness, economic growth and job creation.

Given the nature of these objectives, the Chamber maintains that the measures to be proposed should lead to an overall lowering of taxes. The reform should emphasize the use of indirect taxation and lower taxes on income from production operations.

The Chamber further deplores the fact that the white paper proposals, as well as the mode and timeframe of their implementation, not only are not in keeping with that approach, but are not, in fact, aimed at the attainment of the chosen objectives. That is why the Chamber is of the view that the present reform project cannot be interpreted as a true reform of the Canadian tax system. In fact, the white paper is really just a recipe book aimed at improving the administration of the current system. The Chamber accordingly hopes that the steps leading to phase II will be speeded up such that the reform will be carried out in a single phase.

Finally, as far as the Chamber is concerned, the proposals intended to lower personal taxes are inadequate, while those related to lowering corporate taxes will in fact